

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°149 - 26 janvier 2026

A LA UNE



Cérémonie des vœux 2026 : un temps fort de rassemblement

Yohann Nédélec, président du Centre de Gestion du Finistère, a présenté ses vœux aux agents et aux élus lors d'une cérémonie conviviale. Discours du président, remise de médailles du travail et inauguration de l'exposition sur les océans ont rythmé ce temps fort de la vie de l'établissement.

[En savoir +](#)



Inauguration de l'exposition « Océans, entre héritage et avenir »

Cette exposition a été présentée à l'occasion des vœux du président du CDG29, soulignant l'importance de la mémoire administrative et patrimoniale des collectivités dans la compréhension des enjeux maritimes passés, présents et futurs.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Absence de caractère abusif des renouvellements de contrats

Pour apprécier si le recours à des contrats à durée déterminée successifs présente un caractère abusif, il faut prendre en compte l'ensemble des circonstances de fait et notamment la nature des fonctions exercées, le type d'organisme employeur ainsi que le nombre et la durée cumulée des contrats en cause. Ainsi, le fait qu'une collectivité ait recouru à une succession de CDD durant quatre ans pour remplacer le même agent titulaire temporairement absent, exerçant les fonctions de conducteur de véhicules de transport collectif, ne revêt pas un caractère abusif.

[CAA Paris, 8 janvier 2026, n°24PA02206](#)

Mutation d'office dans l'intérêt du service et climat professionnel conflictuel

Une mutation d'office dans l'intérêt du service peut être contestée. En effet, lorsqu'une mutation entraîne une perte financière, elle ne constitue plus une simple mesure d'ordre intérieur. Toutefois, elle ne peut pas

être automatiquement qualifiée de sanction disciplinaire. Ainsi, une mutation décidée aux fins d'apaiser un climat professionnel conflictuel, sans intention punitive et sans dégradation globale de la situation professionnelle de l'agent, ne constitue pas une sanction déguisée.

[CAA Marseille, 7 janvier 2026, n°25MA02422](#)

Imputabilité au service d'une pathologie anxiodépressive

La pathologie anxiodépressive liée à la procédure disciplinaire dont a fait l'objet un agent est imputable au service dès lors que la sanction prononcée à son encontre a été annulée pour excès de pouvoir, les faits reprochés n'étant pas établis. Par conséquent, sachant que l'intéressé a vécu cet événement comme une véritable injustice, sa pathologie doit être regardée comme en lien direct avec les conditions de travail, sans qu'un fait personnel imputable à l'agent ne puisse conduire à détacher cette pathologie du service.

[CAA Lyon, 30 décembre 2025, n°24LY00352](#)

Absence d'imputabilité au service d'un choc émotionnel après un changement d'affectation

Le seul fait qu'un agent ait appris son changement d'affectation en ouvrant une lettre posée sur son bureau ne révèle pas un comportement excédant l'exercice normal du pouvoir hiérarchique, alors que cette mutation, qualifiée de mesure conservatoire et momentanée, s'inscrit dans le cadre de relations conflictuelles entre l'intéressé et des collègues, et avait été évoquée avec la hiérarchie. Le changement d'affectation était donc prévisible. En conséquence, l'agent n'est pas fondé à demander l'imputabilité au service du choc émotionnel ressenti à la lecture de la lettre puisque cet événement ne présente pas un caractère soudain et violent.

[CAA Marseille, 16 décembre 2025, n°24MA01224](#)

CITIS et imputabilité d'une rechute

Une rechute peut être reconnue imputable au service. En effet, la rechute n'exige pas de nouvel accident ou d'événement professionnel distinct. Elle peut ainsi résulter de l'évolution spontanée des séquelles à partir du moment où cette évolution est médicalement constatée et où elle constitue une conséquence exclusive de l'accident. Dès lors, un employeur ne peut pas écarter l'imputabilité au service sur le seul fondement d'une expertise isolée ou insuffisamment étayée.

[TA de Nîmes, 8 janvier 2026, n°2304526](#)

LE CDG ET VOUS



Élections municipales 2026 : réunions d'information sur l'installation du Conseil municipal et les premières décisions.

Pour accompagner les collectivités dans cette étape clé, le Centre de Gestion du Finistère propose un cycle de rencontres dédié à l'installation du Conseil municipal et aux premières décisions du mandat.

[En savoir +](#)



Élections professionnelles 2026 – Réunion d'information (collectivités avec CST propre)

Le Centre de Gestion du Finistère vous propose une réunion d'information afin de faire un point sur les différentes étapes des élections professionnelles

[En savoir +](#)



Replay - Webinaire "accédez aux infos statutaires (BIP)"

Vous n'avez pas pu assister au webinaire BIP ou vous souhaitez en revoir certains points ? Bonne nouvelle : le replay est désormais accessible.

[En savoir +](#)



Les nouvelles dates pour vos rendez-vous RGPD - Cyber !

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des rendez-vous de sensibilisations à destination des élus, SG, DGS, des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)

[**> Toutes nos actualités**](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#).

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

Le service intérim recrute

- Éducateur de Jeunes Enfants (F/H) – Secteur de Brest
- Coordinateur technique des manifestations (F/H) – Secteur de Brest
- Directeur services techniques (F/H) – Secteur de Quimper

Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

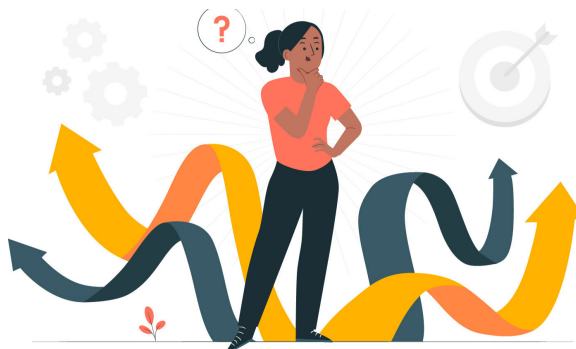
AGENDA DU MOIS



Élections municipales 2026 : réunions d'information sur l'installation du Conseil municipal et les premières décisions
Mardi 03 février 2025
CDG29 - Quimper

Pour accompagner les collectivités dans cette étape clé, le CDG29 propose un cycle de rencontres dédié à l'installation du Conseil municipal et aux premières décisions du mandat.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : rédiger sa lettre de motivation
Jeudi 05 février 2026
CDG29 - Quimper

Thème de l'atelier : rédiger sa lettre de motivation
Pour les agents souhaitant rédiger ou perfectionner leur lettre de motivation et mettre en valeur leurs atouts.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)